



Bâle, le 27 août 2010

Le document de l'OFAG est bon mais lacunaire!

Bio Suisse salue le fait que, avec le document «Agriculture et industrie agroalimentaire 2025» publié aujourd'hui, l'OFAG veuille s'attaquer activement aux questions de la perte des terres agricoles, de la biodiversité et de la stratégie de qualité. L'organisation faitière des producteurs et productrices bio exige cependant de la Confédération un réel plan d'action pour l'agriculture biologique.

Bio Suisse salue le fait que, dans le document «Agriculture et industrie agroalimentaire 2025» publié aujourd'hui, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) se préoccupe de la politique à long terme pour le secteur agricole et agroalimentaire. Bio Suisse accueille surtout favorablement l'intention de voir l'inquiétante perte de surfaces cultivées, la diminution de la biodiversité et la stratégie de qualité pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses prendre plus d'importance au centre même de la politique agricole. Les mots devront cependant se traduire en faits: Il faudra attendre la réalisation des étapes des réformes agropolitiques pour savoir si le papier de l'OFAG ne reste pas une déclaration d'intention faite du bout des lèvres.

Bio Suisse déplore cependant que ce document omette certains points importants. Par exemple, l'OFAG reconnaît bien le principe de la globalité qui est un des fondements de l'agriculture biologique, mais il n'envisage toujours pas de réel plan d'action pour l'encouragement de l'agriculture biologique – alors que cela existe dans l'UE. C'est avant tout regrettable parce que, si le bio continue effectivement d'augmenter ses parts de marché sur le marché des denrées alimentaires, la production agricole suisse n'arrive de loin pas à satisfaire la demande dans des secteurs comme les céréales, la viande de porc ou les œufs.

La stratégie de l'OFAG ne répond malheureusement pas non plus à la question de la fiabilité des importations des denrées alimentaires et fourragères. Or l'approvisionnement de la Suisse dépend tout de même des importations pour au moins 40 %. La Confédération n'a tout simplement pas le droit d'abandonner cette responsabilité à l'étranger. Au contraire, la Suisse doit non seulement choisir elle-même ses partenaires d'importation, mais aussi se faire garantir contractuellement l'impeccabilité écologique et sociale de ses importations.

Voilà pourquoi Bio Suisse exige de l'OFAG un réel plan d'action pour l'encouragement de l'agriculture biologique. En effet, seules des mesures concrètes seront à même de permettre aux efforts consentis par la branche pour le développement de la production agricole biologique suisse de déboucher sur des résultats concrets. La Suisse ne peut en outre pas se permettre de continuer de perdre des parts de marché face à l'étranger dans ce domaine des denrées alimentaires de haute qualité. Sans compter que l'agriculture biologique se porte garante de l'entretien et de la préservation des bases naturelles de la vie que sont notamment le sol, l'air et la biodiversité.

Pour tout renseignement:

Stephan Jaun, Responsable de l'Information, Bio Suisse, 079 242 99 11

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 5'600 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 750 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.